Le Trait d'Union de Meroux-Moval
Décembre 2020

Le mot du Maire

Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Dans le mot du Maire du mois d'août dernier, je vous informais que le tribunal administratif de Besançon avait décidé d'annuler le résultat des élections de Meroux-Moval de mars dernier, ainsi que celui de quatre autres communes du département, au prétexte que les noms des conseillers suppléants élus n'auraient pas dû figurer sur le procès-verbal. Devant cette décision, qui nous semblait pour le moins… surprenante, les Maires des communes concernées et la préfecture ont saisi le Conseil d'Etat. Ils ont bien fait puisque, lors de sa séance du 12 novembre 2020, le Conseil d'Etat a annulé la décision du tribunal administratif. Il n'y a donc plus de problème à ce sujet. Cette procédure, dont tout le monde se serait bien passé, a été longue et elle a engendré des frais, qui n'auraient pas existé si le tribunal administratif de Besançon avait fait preuve d'un peu plus de bon sens et avait reconnu notre bonne foi.

Comme c'est la tradition, notre village, en ce début du mois de décembre, a retrouvé ses magnifiques habits de lumière. Une partie des décorations a été loué, les autres nous appartiennent et nous les complétons chaque année. Nous avons particulièrement besoin cette année, dans le contexte sanitaire anxiogène qui nous entoure, de trouver un peu de féérie dans toutes ces illuminations. Les lumières sont renforcées par les multiples éléments en bois peints, réalisés par la commission "Habits de fêtes" et disposés un peu partout dans le village. Ces décors donnent une très agréable unité à notre commune. Je n'oublie pas non plus les efforts des très nombreux Mervaloises et Mervalois qui enluminent, avec beaucoup de goût, leurs maisons à la nuit tombée. Ajouter à cela, des Surprises Glacées « revisitées » adaptées et solidaires dont je vous laisse découvrir le programme ci-après. Tout cela ravive la magie des fêtes qui se préparent.

J'espère vraiment que les futures décisions du gouvernement nous permettront de nous réunir en début d'année pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, afin de pouvoir, ensemble, tirer un trait définitif sur cette mauvaise année 2020 et nous souhaiter de vive voix une très belle année 2021.

En attendant nos retrouvailles, continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches en respectant, encore et toujours, les gestes barrières.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Très cordialement,

Stephane Guyod
Maire de Meroux-Moval

Surprises glacées

Nos traditionnelles surprises glacées n'auront pas la même saveur cette année, contraintes sanitaires obligent, les événements donnant lieu à des rassemblements demeurent interdits sur l'espace public en cette fin d'année. Néanmoins la commune et l'APEMMS ont souhaité maintenir la convivialité et la magie que procure traditionnellement ce mois de décembre dans le cœur de chacun!

C'est pourquoi nous vous proposons des Surprises Glacées inventives, spécialement adaptées à la situation.

Un flyer ci-joint vous donne le détail des animations qui feront patienter petits et grands jusqu'à Noël.

La boîte aux lettres du Père Noël est prête à accueillir les lettres des enfants place de la mairie.

Illuminations et décorations de Noël

Cette année, les décors de Noël ont été installés exceptionnellement et uniquement par trois personnes de la commission fleurissement, du fait des mesures sanitaires.
Nous remercions Mme et M. Viller ainsi que M. Olié pour leur investissement.

.

Reprise des sapins de Noël

Le jeudi 14 janvier, les sapins de Noël naturels sans neige carbonique et sans décoration seront ramassés gratuitement par la commune.
Pour en profiter, vous devrez vous inscrire en mairie (09 60 51 23 77) avant le 12 janvier. Ensuite, dès le 13 janvier au soir, vous déposerez votre sapin devant votre habitation en prenant soin de ne pas obstruer le passage sur le trottoir.

Colis et repas des ainés

Traditionnellement la commune invite les ainés autour d'un repas au Fort préparé par notre restaurateur local L'Escorneil.

Compte tenu du contexte sanitaire, ce repas en communauté n'aura pas lieu. Néanmoins, le Comité Social a décidé d'adapter la formule pour permettre aux ainés de se réjouir en cette période de fêtes.
Cette année, deux choix s'offraient donc aux habitants concernés : un chèque cadeau d'une valeur de 40€ à valoir au restaurant l'Escorneil ou un colis découverte aux saveurs locales (produits issus uniquement des producteurs de proximité).
Les colis et chèques repas seront distribués par les membres du conseil municipal avant Noël.

Fermeture secrétariat

Le secrétariat de la Mairie sera fermé les 24 et 31 décembre 2020.

Objets trouvés ou perdus

Si vous avez perdu ou trouvé un objet sur la commune, prenez contact avec la Mairie.

Recensement

Le recensement de la population initialement prévu mi janvier est annulé et repoussé en 2022.
Nous remercions les 3 agents recenseurs qui s'étaient manifestés.

Déneigement

Un service de déneigement existe sur notre village pour les personnes âgées de 75 ans et plus, isolées et /ou reconnues handicapées. Il s'agit de permettre un accès piéton dégagé au domicile (secours/soins/visites) et à la boîte aux lettres. Le déneigement des cours et accès véhicules au garage ou à la propriété ne font pas partie du dispositif. Il est effectué gratuitement par les agents communaux et concerne également les trottoirs jouxtant la propriété. Une convention est proposée précisant les modalités d'intervention et doit être validée par le bénéficiaire.

Il est rappelé que cette action est menée après le circuit de déneigement prioritaire des routes.
Renseignements et inscriptions en Mairie.

11 novembre

La commémoration du 11 novembre a eu lieu en comité restreint en présence des portes drapeaux et de notre poilu toujours fidèle au poste.

Opération brioche 2020

297 brioches ont été vendues permettant un bénéfice de 1574 euros au profit de l'ADAPEI.
Un grand merci aux bénévoles et pour votre générosité.

Téléthon

L'épidémie n'épargne pas le TELETHON, pas de concert, pas de ballade en moto, pas de spectacle, pas de courses…Pour raisons écologiques, plus de lâcher de ballons…

Avec l'aide de la municipalité, deux actions sont maintenues. La collecte de la ferraille, la benne est à votre disposition ce week-end et jusqu'au 7 décembre et dès que possible, la vente en porte à porte de décors de Noël en bois peint au prix de 2€ le lot de 3 et 5€ les 3 lots.

Les dons sont acceptés lors du porte à porte ou à déposer chez Mme et M HOUILLON 17 rue du 15 juillet ou chez Mme et M LEBEUF 33 rue du 15 juillet. (66% du montant des dons sont déductibles de vos impôts.)

Les bénévoles sont les bienvenus et en cas de besoin d'aide pour la ferraille, prenez contact avec Gilles HOUILLON au 0384560083.

Services sociaux départementaux

Pour faire suite à la réorganisation des services sociaux départementaux, la commune dépendra dorénavant de l'Espace des Solidarités Départementales(ESD anciennement PAS)du Sud Territoire situé à Delle et de son antenne de Bourogne(ancien foyer rural).

Désormais il n'y a plus qu'un numéro unique pour joindre les services sociaux : 0 800 200 490 (Numéro gratuit + prix d'un appel)

Journée défense et citoyenneté

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée.

Alors, effectuez ces démarches sans tarder.

Pour plus de renseignements des flyers sont disponibles en Mairie.

Influenza aviaire

Le Préfet du Territoire de Belfort demande, sur l'ensemble des communes,

- que soit rendue obligatoire sans dérogation possible la claustration ou la mise sous filet des oiseaux captifs et volailles d'un élevage professionnel.

De plus, une application stricte des mesures basiques de biosécurité est de rigueur dans toutes les basses cours de France. Il convient notamment :

- de surveiller la bonne santé des volailles
- de ne pas laisser divaguer les volailles, mais de les maintenir dans un espace clôturé qui leur est dédié
- d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages ou des volailles d'élevage.

Tout détenteur d'oiseau est tenu d'en faire la déclaration auprès du Maire.

Etat civil

Décès :

- M. TURANI Serge décédé le 6 novembre 2020

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

Naissances :

- Octave MISTRE, né le 28 octobre 2020

Toutes nos félicitations aux jeunes parents.

Prochain conseil municipal

Le jeudi 17 décembre 2020 à 20h00 au fort

Surprises glacées

Marché de Noël virtuel solidaire

du 7.12 au 16.12 et au-delà pour vos commandes
aux artisans créateurs. Voir le flyer dédié

Mercredi 16.12

Journée spéciale Noël au Centre de loisirs dans une ambiance festive :
tournoi sportif, loisirs créatifs,
concert musical du groupe "Nouvel Horizon" (ADAPEI)
et goûter de Noël -
Renseignements et inscriptions gratuites auprès
de l'équipe d'animation du centre de loisirs (Attention places limitées)

Jeudi 17.12

C'est Noël à la restauration scolaire! une surprise attend les enfants..

Jeudi 24.12

Le père Noël part en tournée et déambulera dans les rues du village
de 17h à 19h pour saluer petits et grands
qui l'attendront bien au chaud derrière leurs fenêtres

"La boîte à lettre du Père Noël attend les lettres des enfants - Place de la Mairie"

Apemms
L'association des parents d'élèves de Meroux - Moval solidaires